Image not found or type unknown

Emprise au sol & transformation d'un ancien batiment

Par **hap**, le **29/07/2014** à **21:06**

Bonjour,

Je souhaiterais transformer un ancien hangar existant en logements mais l'emprise au sol actuelle du batiment dépasse celle autorisée par le récent PLU pour une [s]nouvelle [/s]construction.

? Est-ce un motif de refus de permis?

Ou bien s'agissant d'une transformation (changement de destination) et non d'une construction totalement nouvelle, la regle concernant l'application du C.E.S est-elle différente?

Dans l'attente d'une réponse afin de savoir si mon projet a une chance de voir le jour.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés